



## ***Remerciements***

Mes remerciements vont tout d'abord à Monsieur Rénald Beaumier, directeur de la Bibliothèque centrale de l'UQAM, pour avoir accepté de me recevoir lors de mon stage d'étude. Je tiens ensuite à exprimer ma gratitude à Anne Bourgeois et Huguette Tanguay, bibliothécaires, pour m'avoir suivie et conseillée tout au long de ce stage, ainsi qu'au personnel de l'Audiovidéothèque pour sa collaboration et son accueil chaleureux. Ma reconnaissance va enfin à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque centrale, de la Bibliothèque des arts et de la Bibliothèque d'éducation pour leur disponibilité tout au long de ce stage.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE 1 : LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE L'UQAM.....</b>	<b>7</b>
1. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL.....	7
1.1. <i>Le système universitaire québécois : quelle place pour l'UQAM ?</i> .....	7
1.2. <i>L'Université du Québec à Montréal</i> .....	8
1.2.1. Sites et disciplines.....	8
1.2.2. Moyens financiers et effectifs.....	9
1.3. <i>Le service des bibliothèques</i> .....	9
1.3.1. Objectifs et organisation.....	9
1.3.2. Les collections et le matériel mis à disposition des étudiants.....	10
1.3.3. Les moyens et les personnels.....	10
1.4. <i>Des bibliothèques en restructuration</i> .....	12
2. L'ORGANISATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE DE L'UQAM : L'EXEMPLE DE LA CENTRALE....	13
3. UNE INSCRIPTION NÉCESSAIRE DANS LES RÉSEAUX.....	14
3.1. <i>Les ententes provinciales</i> .....	14
3.1.1. La CREPUQ.....	14
3.1.2. Les ententes concernant le PEB.....	15
3.2. <i>Les achats en consortium</i> .....	15
<b>PARTIE 2 : LE SERVICE DE L'AUDIOVIDÉOTHÈQUE.....</b>	<b>17</b>
1. UN SERVICE TRANSVERSE AU OBJECTIF MULTIPLES.....	17
1.1. <i>Les relations avec l'université</i> .....	17
1.2. <i>Un développement des collections centralisé</i> .....	17
1.2.1. Fournisseurs et unités budgétaires.....	18
1.2.2. Formats et langues.....	19
1.3. <i>Une documentation polyvalente</i> .....	19
2. LE CIRCUIT DU DOCUMENT : LE CAS PARTICULIER DE LA VIDÉO.....	20
2.1. <i>Le catalogue</i> .....	20
2.2. <i>Acquisitions et traitement des documents</i> .....	21
2.3. <i>L'analyse documentaire</i> .....	23

3. LA MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS.....	24
3.1. Les heures d'ouverture.....	24
3.2. Le prêt des documents.....	25
<b>PARTIE 3 : LES BIBLIOTHÈQUES DE L'UQAM ET LES DÉFIS</b>	
<b>AUXQUELS DOIVENT FAIRE FACE LES BIBLIOTHÈQUES NORD-</b>	
<b>AMÉRICAINES.....</b>	<b>26</b>
1. LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE : VERS UN USAGE DE LOISIRS ?.....	27
2. UNE DOCUMENTATION QUI CHANGE DE NATURE.....	28
2.1. Périodiques et bases de données.....	28
2.2. La consultation des données électroniques à distance.....	29
2.3. Le web des bibliothèques.....	29
3. VARIÉTÉ ET QUALITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS.....	30
3.1. L'aide aux usagers.....	30
3.2. Les formations au catalogue et à la recherche documentaire.....	31
3.3. Les supports de travail en ligne.....	32
3.3.1. InfoSphère.....	32
3.3.2. Les guides bibliographiques.....	33
<b>CONCLUSION : BILAN DU STAGE.....</b>	<b>35</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>37</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>38</b>

## ***Introduction***

J'ai choisi de faire mon stage à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, car cela me permettait d'une part d'aborder le métier de conservateur à grande échelle, dans une structure qui accueille plus de 40 000 étudiants et d'autre part de comprendre les problématiques qui se posent aux bibliothèques nord-américaines pour les comparer aux nôtres. J'ai choisi de centrer mon stage autour du service de l'Audiovidéothèque, car c'est un service transverse original, puisqu'il fournit une documentation dédiée à la recherche, mais également aux loisirs des usagers. Les nouvelles lois sur le *fair use*<sup>1</sup>, l'ouverture de la Bibliothèque Nationale du Québec (BNQ) et enfin la loi sur le dépôt légal de la télévision au Québec<sup>2</sup> ont ponctué mon stage et m'ont permis une réflexion sur le droit d'auteur et le statut des documents audiovisuels. Ma collègue Caroline Raynaud avait effectué l'an dernier un stage général à la bibliothèque de l'UQAM. Pour que mon rapport ne fasse pas double emploi avec le sien au niveau de la description des services, j'ai choisi de proposer mon travail de façon plus thématique et en insistant sur les évolutions récentes de la bibliothèque.

Malgré son jeune âge, l'UQAM est intrinsèquement liée depuis sa création à l'histoire du Québec. Elle est en effet un produit de la révolution tranquille et le miroir de l'affirmation de l'identité québécoise. A partir des années cinquante, l'accès à l'enseignement secondaire se démocratise pour la population francophone et le milieu universitaire n'a pas les infrastructures nécessaires pour recevoir cette nouvelle clientèle. Montréal ne comptait alors qu'une seule université francophone, l'Université de Montréal. Suite à la laïcisation progressive de l'enseignement, l'UQAM naît du regroupement de 3 Ecoles normales, du collège

---

<sup>1</sup> Disposition particulière du droit d'auteur nord-américain, qui permet une grande liberté des BU. Cette loi est en cours de modernisation du fait de l'importance de la documentation électronique et des dérives qu'elle peut susciter en terme de droit d'auteur.

<sup>2</sup> Dans le cadre de mon stage, j'ai assisté à un colloque de deux jours à la Cinémathèque québécoise, organisé conjointement avec l'INA sur le thème du dépôt légal audiovisuel et ses implications en matière de conservation, de mise à disposition du patrimoine provincial et enfin l'impact qu'a ce dépôt légal en 2006, au moment où le Québec affirme de plus en plus ses velléités d'indépendance. Le colloque se tenait les 22 et 23 septembre.

Sainte-Marie et de l'École des Beaux-Arts. Elle reçoit ses premiers étudiants au mois de septembre 1969.

Cette nouvelle université naît dans un contexte turbulent : contestations étudiantes, grèves des enseignants et crise d'Octobre. Bien que la situation du Québec ait beaucoup changé depuis, l'UQAM fait toujours figure aujourd'hui d'université plus ouverte, plus juste, symbolisant une éducation supérieure ouverte à tous, contre le modèle nord-américain d'université élitiste, tel qu'on le retrouve à McGill, prestigieuse université anglophone de Montréal. Les frais d'inscriptions, qui varient entre 1200 et 2000\$ le semestre, sont faibles comparés à ceux des autres universités canadiennes.

L'UQAM est la composante montréalaise du réseau des Universités du Québec, fort de 84 471 étudiants en 2004. Créée en 1968, l'Université du Québec est composée de 10 établissements, « engagé[s] dans la démocratisation et dans l'accroissement de l'accessibilité de l'enseignement supérieur et, par là, dans la lutte à l'exclusion ».<sup>3</sup> Malgré cet objectif louable, dans un contexte nord-américain, l'UQAM est en concurrence avec les autres universités canadiennes et surtout montréalaises pour la collecte de fonds et l'embauche de professeurs de haut niveau. Elle est financée pour une bonne partie par la province du Québec, mais selon le modèle nord-américain, elle vit aussi de dons d'entreprises et de particuliers. Ainsi, une grande campagne de financement lancée en 2004 a permis de récolter 50 M\$ en l'espace d'un an et cette recherche de fonds est permanente.

Les usagers des bibliothèques universitaires américaines sont des « clients » qu'il faut attirer et fidéliser. Dans ce contexte de concurrence, les bibliothèques de l'UQAM doivent pouvoir proposer des services compétitifs et être un miroir de l'institution, qui veut affirmer sa place en tant qu'université de recherche.

---

<sup>3</sup>Université du Québec : mission, (en ligne)

Disponible sur : <http://www2.uquebec.ca/siteuq/accueil.html> (consulté le 3 décembre 2005)

# ***Partie 1 : La Bibliothèque centrale de l'UQAM***

Durant mon stage, j'ai visité toutes les bibliothèques de l'UQAM, j'ai également rencontré les directeurs de ces bibliothèques et participé à des projets transverses avec le personnel des différentes bibliothèques. J'étais néanmoins rattachée à la Bibliothèque centrale puisque c'est là que se situe l'Audiovidéothèque, mais aussi parce que lors de ma demande de stage, j'avais précisé que j'avais fait des études de cinéma et de philosophie et on a tenu à m'inclure dans l'équipe de la bibliothèque où sont réunies les collections de cinéma et de sciences humaines.

## **1. Le contexte institutionnel**

### **1.1. Le système universitaire québécois : quelle place pour l'UQAM ?**

L'autonomisation de l'éducation supérieure a été un enjeu de taille pour l'affirmation de l'identité nationale du Québec, mais si l'UQAM est la meilleure représentante du désengagement vis-à-vis de l'Etat fédéral, les universités québécoises n'ont pas toutes le même statut. L'UQAM est un établissement public, avant tout financé par la province, mais qui reçoit également en moindre mesure, des aides de l'Etat fédéral, en particulier pour le financement de la recherche. Les autres universités de Montréal sont des établissements privés, qui reçoivent moins d'aide du gouvernement provincial et qui sont en grande partie financés par les dons de particuliers et d'entreprises. Mais la part des investissements publics est différente selon les universités, elle est par exemple plus importante à l'Université de Montréal qu'à McGill.

Dans tous les cas de figure, les gouvernements provinciaux comme nationaux ne donnent que des grandes orientations aux universités - pour l'UQ, son rôle dans le

désenclavement des régions et la réduction des inégalités - et les établissements bénéficient d'une grande autonomie. Ils peuvent par exemple définir la grille salariale de leurs employés. Bertrand Calenge<sup>4</sup> souligne qu'au Québec, la culture professionnelle est similaire entre bibliothécaires et documentalistes du privé, la formation étant la même. L'UQAM fait ici figure d'exception, les personnels de ses bibliothèques étant des fonctionnaires. Cela entraîne un positionnement plus difficile dans le recrutement des bibliothécaires et une culture professionnelle sensiblement différente. Ayant fréquenté d'autres bibliothèques universitaires pendant mon stage, j'ai fortement ressenti cette spécificité.

## **1.2. L'Université du Québec à Montréal**

Alors que l'enseignement supérieur a longtemps été l'apanage de la population anglophone de Montréal, l'UQAM, université publique et francophone, est encore bien souvent perçue comme une université « populaire ». Elle essaie de se défaire cette image en investissant dans la recherche et les technologies de pointe et de s'affirmer comme une université multidisciplinaire, alors que les sciences humaines ont longtemps été prééminentes. La Bibliothèque centrale hérite de cette tradition puisqu'elle est la bibliothèque des Lettres, Sciences humaines, économiques et sociales.

### **1.2.1. Sites et disciplines**

L'UQAM est composée de six facultés et trois écoles. La Gestion et les Sciences de l'éducation ont une place importante puisqu'elles rassemblent à elles deux la moitié des étudiants de premier cycle. Bien que la plupart des facultés soient regroupées dans le centre ville de Montréal, il n'y a pas de campus bien défini et l'éclatement est accru par le fait que l'université est implantée dans un tissu urbain très dense, ce qui est peu commun en Amérique du nord. Le nombre d'étudiants ayant quadruplé en 30 ans, l'UQAM a dû construire et acquérir de nouveaux bâtiments qui font que la bibliothèque centrale a perdu sa centralité physique.

---

<sup>4</sup>CALENGE Bertrand. « Regards franco-québécois sur les métiers des bibliothèques » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t44, n°3, p110-111.

### 1.2.2. Moyens financiers et effectifs

Le nombre d'inscrits à l'UQAM, qui avait doublé dans les années 1980, est en stagnation depuis une quinzaine d'années alors que la population étudiante du Québec est en nette augmentation<sup>5</sup>. A l'automne 2004, 41 507 étudiants se sont inscrits à l'UQAM, dont 1 309 en troisième cycle ce qui est peu, comparé au nombre de doctorants de l'Université de Montréal. L'UQAM disposait en 2004-2005 d'un budget de fonctionnement de 295 millions de \$. Les fonds de recherche et de création, de 52 millions de \$, ont doublé en 5 ans. Les frais de scolarité ont généralement une part importante dans les universités nord-américaines, cette part est moindre pour l'UQAM, du fait du faible coût d'inscription et parce qu'une loi provinciale gèle les frais d'inscriptions depuis 1996. L'UQAM compte un peu plus de 2000 enseignants ainsi que 2000 personnels non enseignants, elle est dirigée par un recteur assisté de 6 vice-recteurs.

## 1.3. Le service des bibliothèques

### 1.3.1. Objectifs et organisation

Les missions des bibliothèques de l'UQAM telles qu'elles sont présentées en 2005, sont de « permettre à la communauté universitaire, l'accès et l'utilisation de l'information et de la documentation dont elle a besoin pour l'aider à réaliser les grands objectifs de l'Université » en recourant « à deux stratégies complémentaires de fourniture de la documentation générale et spécialisée.[...] Ces stratégies sont le développement des collections et le développement de l'accès externe à l'information et à la documentation spécialisées, ce dernier favorisant l'émergence d'une bibliothèque virtuelle illimitée. »<sup>6</sup>

Par ailleurs, la directrice des bibliothèques, Mme Diane Polnicky, a mis en place un plan de relance qui énonce des objectifs sur la période 2004-2010 dans lequel elle dit vouloir « remettre la bibliothèque au coeur de l'Université »<sup>7</sup>. Pour cela, des enquêtes ont été effectuées auprès des usagers en 2003, à partir desquelles la direction s'est fixée

<sup>5</sup> Par exemple, le nombre d'étudiants de l'Université de Montréal a augmenté de 20% en 5 ans.

<sup>6</sup> *Mandat du service des bibliothèques de l'UQAM*. (en ligne)

Disponible sur :

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/mandat.html> (consulté le 2 novembre 2005)

<sup>7</sup> *Plan de relance des bibliothèques*. (en ligne). Disponible sur :

[http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/plan\\_de\\_relance.pdf](http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/plan_de_relance.pdf) (consulté le 2 novembre 2005)

de nouveaux objectifs : un développement accru des collections, en particulier électroniques, un travail plus étroit avec les enseignants, une meilleure communication auprès des usagers. Dans un contexte de restriction budgétaire, le service des bibliothèques se fixe donc des objectifs ambitieux.

Les bibliothèques de l'UQAM sont aujourd'hui réparties sur trois sites, mais c'est la Centrale qui regroupe le plus de services transverses, comme les services internes ou la microthèque, et de bibliothèques spécialisées. C'est également le lieu où siège la direction. Le service des bibliothèques relève du Vice rectorat aux services académiques et au développement technologique. Les bibliothèques de l'UQAM sont au nombre de six, elles ont chacune un directeur. Il y a également une directrice des services techniques, un directeur des services informatisés des bibliothèques et enfin, une directrice générale, Mme Diane Polnicky. Du fait de la proximité spatiale des bibliothèques et services, les réunions sont fréquentes et les différentes directions sont en étroite coopération.

### **1.3.2. Les collections et le matériel mis à disposition des étudiants**

Les bibliothèques de l'UQAM comprennent 3 millions de documents dont la moitié de monographies, et ont réalisé en 2004-2005 471 000 prêts, dont les  $\frac{3}{4}$  à la Centrale. La fréquentation de la bibliothèque ainsi que le nombre de prêts est en baisse ces dernières années, ceci est corrélé à l'importance de la documentation électronique, qui représente un tiers du budget d'acquisition : 8 000 périodiques électroniques en plein texte ainsi que 400 bases de données. Les étudiants disposent de 2 500 places assises ainsi que de 215 postes informatiques. Pour éviter des attentes trop longues, ces postes fractionnent leur offre : ainsi, ceux qui permette la recherche sur Internet ne permettent pas les courriels et aucun ne dispose de fonctionnalités bureautiques. Cette situation crée le mécontentement des étudiants qui se redirigent vers les laboratoires informatiques.

### **1.3.3. Les moyens et les personnels**

L'UQAM est en déficit croissant, ce qui n'est pas sans impact sur les bibliothèques, cette année, elles ont dû réduire leurs horaires d'ouverture et

l'université a retiré le fond de financement spécial pour le développement des périodiques électroniques qu'elle avait accordé les années précédentes. Ainsi, malgré les besoins, le budget d'acquisition de la documentation est en stagnation depuis plusieurs années et s'élève pour l'année 2005-2006 à 3 641 412\$, il faut y ajouter 950 000\$ de budget de fonctionnement. La fondation de l'université, très puissante dans les universités de tradition anglophone, ne participe ici qu'à hauteur de 150 000\$. Ces chiffres sont unanimement reconnus comme faibles, si on les compare au budget des voisines montréalaises de l'UQAM : pour quasiment le même nombre d'étudiant, le seul budget d'acquisition des bibliothèques de l'Université de Montréal s'élève à 9,7 M\$.

Selon l'Association des Bibliothèques de recherche du Canada (ABCR), une bibliothèque de recherche ne peut être appelée comme telle que si son budget représente au moins 6% du budget institutionnel d'une université de recherche. Or, du fait d'une tradition plus importante de soutien et de fréquentation des bibliothèques, les bibliothèques universitaires des provinces anglophones du Canada ont des budgets de fonctionnement qui avoisinent les 7% des budgets institutionnels, alors que les chiffres sont de 5,5 % pour les universités québécoises et de 4,6% pour l'UQAM<sup>8</sup>. De même, le personnel des bibliothèques de l'UQAM, 164 ETP<sup>9</sup>, quand on le ramène au nombre d'étudiants, est très inférieur à la moyenne nationale.

En Amérique du Nord, on différencie, du moins officieusement, les universités d'enseignement et les universités de recherche, l'UQAM a pour vocation de remplir ces deux mandats et doit donc avoir les moyens de fournir à ses usagers une documentation pointue. Or, les bibliothèques de l'UQAM souffrent d'un manque de moyens chronique qui peut nuire à la réalisation des objectifs de l'université. Alors que les universités québécoises sont toutes victimes des

---

<sup>8</sup> *University library spending on books, journals and electronic resources, january 2004*. (en ligne). Disponible sur : <http://www.carl-abrc.ca/projects/statistics/pdf/University%20Library%20Spending%202004v2-UK%20report.pdf> consulté le 2 novembre

<sup>9</sup> A titre de comparaison, les bibliothèques de l'UdeM emploient 315 ETP.

coupures budgétaires du gouvernement provincial, l'UQAM affiche un retard particulier que le plan de relance vise à redresser d'ici 2010<sup>10</sup>.

#### **1.4. Des bibliothèques en restructuration**

Lors de sa création, le service des bibliothèques était à l'avant-garde pour l'utilisation des nouvelles technologies, l'UQAM fut ainsi une des premières universités d'Amérique du nord à informatiser ses bibliothèques et à proposer un catalogue en ligne. Aujourd'hui, elle accuse un retard certain : le parc informatique est obsolète, les étudiants préfèrent donc consulter la documentation électronique de chez eux avec le service à distance Proxy, les espaces de travail de certaines bibliothèques comme la Centrale, n'ont pas été refaits depuis longtemps et certains étudiants ont tendance à se rabattre sur ceux de la BNQ voisine.

La Centrale se livre donc à un certain nombre de travaux depuis 2003 qui visent à augmenter sa visibilité : l'entrée de la bibliothèque a été refaite et un comptoir d'orientation a été installé dans l'entrée. En effet, elle ne donne pas sur la rue et son repérage difficile est peut-être une des causes de la baisse de fréquentation. La section des livres anciens va déménager en 2006 dans l'Edifice St Sulpice, bâtiment prestigieux et ancien siège des Archives Nationales et la Bibliothèque de droit doit également sortir du pavillon de la Centrale, ce qui permettra un redéploiement des collections qui arrivent aujourd'hui à saturation. J'ai pu observer l'avancée de ces travaux pendant ma période de stage et participer aux réflexions de l'équipe de la Centrale : l'amélioration de la visibilité et de la signalisation sont des enjeux essentiels pour une meilleure communication avec les usagers à la Centrale.

---

<sup>10</sup> Le gouvernement provincial, conscient du retard de ses bibliothèques universitaires et de l'impact qu'il peut avoir sur l'enseignement supérieur a lancé pour la période 2000-2003 une *Entente de réinvestissement* auprès de ses universités. Si cette entente a stabilisé le budget des autres bibliothèques universitaires, celles de l'UQAM sont encore insuffisamment dotées.

## **2. L'organisation d'une bibliothèque de l'UQAM : l'exemple de la Centrale**

L'Audiovidéothèque se situe dans la Centrale, au même titre que la plupart des services transversaux. La Centrale est la plus grande des bibliothèques de l'UQAM, son équipe est composée du directeur, de 11 bibliothécaires de référence, 9 techniciens en documentation, 13 commis et une secrétaire de direction. Son fonctionnement est semblable à celui des autres bibliothèques : les bibliothécaires de référence, qui justifient d'une maîtrise en bibliothéconomie et souvent d'un baccalauréat (équivalent d'une licence française) dans la discipline dont ils ont la charge, sont responsables de deux ou trois disciplines sur les 22 que couvre la Centrale (les Sciences humaines et sociales, ainsi que la Gestion). Par exemple, la bibliothécaire chargée des acquisitions en Lettres est également chargée de celles en communication et en cinéma ainsi que de la référence dans toutes ces disciplines. Pour cela, les bibliothécaires travaillent de concert avec un enseignant de chaque matière chargé de la communication avec la bibliothèque. Cette concertation avec les professeurs pour le développement des collections a été institutionnalisée en 2003 avec la création de tables de concertations pour le développement des collections<sup>11</sup>. Elles comportent des représentants des facultés, des bibliothécaires ainsi que la directrice du développement et de l'exploitation des ressources documentaires et se réunissent une fois par session.

La Centrale centralise également les services transverses, dans un espace bien défini : à l'entrée se situent les services du prêt, du PEB, la Cartothèque, la Microthèque, l'Audiovidéothèque, les périodiques, les nouveautés et la réserve des professeurs (ouvrages ne pouvant être empruntés que pour une journée). Le premier étage (qui est en réalité le rez-de-chaussée puisque l'entrée se situe au sous-sol) est l'étage de référence : l'utilisateur a accès aux ouvrages de référence, il peut également se faire conseiller au comptoir d'aide à l'utilisateur ou en allant directement dans le bureau du bibliothécaire de référence de sa discipline, consulter les catalogues ou faire des recherches sur Internet sur les postes

---

<sup>11</sup> *Tables de concertation*. (en ligne) Disponible sur : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/tables/index.html> (consulté le 9 novembre 2005)

informatiques. Les monographies se trouvent au dernier étage, ainsi que l'entrée dans les autres bibliothèques du pavillon et dans les services techniques.

Le service des livres rares est également rattaché à la Centrale, j'ai pu passer du temps dans ce service encore artisanal qui m'a semblé intéressant du fait qu'il représente un enjeu pour l'image de l'UQAM. En effet, en tant qu'université jeune, l'acquisition de livres anciens est une façon pour l'UQAM de donner une image de marque à ses collections, de plus ce service va être déménagé dans un beau bâtiment néoclassique cette année et ce déménagement va donner une visibilité sans précédent à la bibliothèque. Le bibliothécaire du service a également la charge d'évaluer les dons des collections personnelles des professeurs retraités : cette spécificité américaine qui donne lieu à des réductions d'impôts est la plupart du temps un problème pour la bibliothèque, qui n'a pas les moyens de traiter cette documentation.

### **3. Une inscription nécessaire dans les réseaux**

Pour conserver leur attractivité dans un contexte de forte concurrence entre universités, les bibliothèques de l'UQAM doivent proposer des services performants qui reposent sur la coopération des bibliothèques au niveau local et national.

#### **3.1. Les ententes provinciales**

##### **3.1.1. La CREPUQ**

Fondée en 1963, la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) est un organisme privé qui regroupe, sur une base volontaire, tous les établissements universitaires québécois. Elle est ainsi le porte parole des universités québécoises, un interlocuteur privilégié pour le gouvernement et un organisme de réflexion sur le système universitaire québécois<sup>12</sup>. Cette entente permet de contrebalancer la concurrence locale pour une meilleure concurrence

---

<sup>12</sup> Les activités de la CREPUQ sont exposées sur son site : <http://www.crepuq.qc.ca/> (consulté le 2 novembre 2005)

internationale. Les bibliothèques des universités adhérentes à la CREPUQ sont liées par une politique cadre qui harmonise le traitement de la documentation<sup>13</sup>.

Les étudiants des universités montréalaises peuvent bénéficier de la carte CREPUQ qui leur permet d'emprunter des documents dans les autres universités adhérentes, anglophones ou francophones. Sur le même modèle, différentes ententes ont été créées dans les autres provinces du Canada, par exemple l'Ontario Council of University Libraries (OCUL), qui permettent ainsi une circulation accrue des documents entre tous les usagers canadiens. Les autorisations de prêt sont néanmoins négociées en interne, il a ainsi été décidé le 6 octobre de cette année que les porteurs de la carte CREPUQ ne pourraient plus effectuer de prêts à l'Audiovidéothèque de l'UQAM.

### 3.1.2. Les ententes concernant le PEB

Les deux centres de PEB des bibliothèques de l'UQAM sont sous la direction du directeur de la Bibliothèque des sciences, ils relaient 5 500 demandes par an et en reçoivent 7 700 de l'extérieur. Les usagers n'ont pas à chercher les documents eux-mêmes sur d'autres catalogues, c'est le service, composé de deux techniciens et de trois commis, qui s'en charge. Le service est facturé 3\$ pour un document en provenance d'Amérique du Nord et 10\$ pour le reste du monde. Les bibliothèques du réseau de l'UQ ne facturent pas les demandes de PEB, de même, les bibliothèques adhérentes au réseau de la CREPUQ et de l'OCUL ne facturent pas les prêts de monographies.

## 3.2. Les achats en consortium

La documentation électronique représente un tiers du budget d'acquisition des bibliothèques de l'UQAM. Si les achats de documents électroniques en consortium ne sont pas un phénomène nouveau en BU, ils ouvrent des perspectives différentes au Canada, pays bilingue. En effet, j'ai souvent pu observer pendant mes présences au comptoir d'aide aux usagers les difficultés qu'ont beaucoup d'étudiants francophones à travailler avec des ressources électroniques en anglais. D'autre

---

<sup>13</sup> Politique cadre consultable en ligne sur le site de la CREPUQ : [http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/pol\\_traitdoc/POL\\_trait\\_doc.pdf](http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/pol_traitdoc/POL_trait_doc.pdf) (consulté le 6 novembre 2005)

part, les établissements canadiens auraient la possibilité d'adhérer à des consortiums états-uniens, consortiums puissants et bien organisés, mais les bibliothèques ont un rôle à jouer dans l'affirmation de l'identité nationale et au Québec comme ailleurs, des consortiums provinciaux s'organisent. Les établissements adhérents à la CREPUQ, majoritairement francophones, se sont constitués en consortium d'achat, ils ont également une politique commune pour le traitement des périodiques électroniques (TRAP)<sup>14</sup>. Il s'agit donc de maximiser l'accès à la documentation électronique, mais également de mettre en commun les expertises des personnels pour mener à bien ces achats.

---

<sup>14</sup> *Développement concerté des collections sur support électronique : politique et procédures d'achat en consortium*, (en ligne)  
Disponible sur : [http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/achat\\_com/pol\\_dev\\_coll.pdf](http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/achat_com/pol_dev_coll.pdf) (consulté le 6 novembre 2005)

## ***Partie 2 : le service de l'Audiovidéothèque***

### **1. Un service transverse au objectif multiples**

#### **1.1. Les relations avec l'université**

Du fait du prix de la documentation audiovisuelle, qui peut s'élever à plusieurs centaines de dollars dans le cas d'un film documentaire pointu, et de la difficulté de se procurer certains documents, il est important que le développement de la collection audiovisuelle se fasse en étroite concertation avec les enseignants. Les bibliothèques de l'UQAM ont compris l'importance du rapprochement avec l'académique et c'est pourquoi des tables de concertation pour le développement des collections ont été créés en 2003. Avant, de telles concertations existaient, mais elles étaient pluridisciplinaires, elles sont aujourd'hui reparties par faculté.

D'autre part, chaque faculté désigne un représentant des professeurs auprès des bibliothèques, ces représentants sont consultés pour la politique d'acquisition. Pour l'Audiovidéothèque, le représentant est un professeur de la faculté de communication, ce qui n'est qu'à moitié satisfaisant, puisque le service propose de la documentation pluridisciplinaire. Lors des réunions auxquelles j'ai assisté, je retrouvais souvent l'idée que les enseignants étaient les usagers cibles pour les bibliothécaires, les usagers qu'il fallait d'abord attirer pour ensuite faire venir les étudiants. Pour cela, de nombreuses initiatives sont mises en place, comme la visite organisée en début d'année par les professeurs et les cours d'initiation à la recherche donnés conjointement par un professeur et un bibliothécaire.

#### **1.2. Un développement des collections centralisé**

L'Audiovidéothèque détient 19 000 documents multidisciplinaires (les documents élagués n'étant pas systématiquement répertoriés, la collection ne peut pas être

précisément chiffrée et il se peut qu'elle détienne plus de documents que le chiffre répertorié). Or, une seule bibliothécaire est responsable des acquisitions des films de fiction, mais aussi des documentaires et des méthodes de langue. Cela nécessite pour elle une grande polyvalence, mais également un dialogue constant avec les enseignants et les chercheurs. Certaines parties de la collection sont sous-exploitées, comme les documentaires scientifiques, du fait que les scientifiques n'ont pas une culture de la documentation qui les pousse à consulter des documents audiovisuels, mais également parce que la faculté des Sciences étant loin physiquement de la Centrale, la bibliothécaire n'a pas pu tisser des liens avec les enseignants ni communiquer efficacement sur les collections.

### 1.2.1. Fournisseurs et unités budgétaires

Contrairement à ce qu'il se passe en France, les bibliothèques universitaires peuvent choisir librement leurs fournisseurs. L'UQAM travaille majoritairement avec Livres-Hebdo et avec des librairies québécoises qui ont l'avantage d'envoyer directement une sélection de livres à la bibliothèque, ce qui permet, quand un livre est sélectionné, de le rendre disponible aux usagers très rapidement. Ainsi, les sources d'approvisionnement pour les documents audiovisuels sont multiples. Les documentaires institutionnels sont achetés auprès d'organismes comme Télé Québec ou l'Office Nationale du Film, et la fiction auprès des grands magasins locaux comme La boîte noire ou Archambault. La législation en matière de documentation audiovisuelle est complexe et beaucoup d'enseignants l'ignorent ce qui rend la communication difficile avec la bibliothécaire chargée des acquisitions : ils demandent souvent des documentaires vus à la télévision mais qui ne sont pas disponibles à l'achat.

Avant l'année 2003, les budgets étaient répartis par département, ils sont aujourd'hui répartis par faculté, ce qui handicape la Centrale, responsable des Lettres, langues et communication, qui n'est qu'une seule faculté comprenant des dizaines de départements. Pour l'année 2005-2006, l'Audiovidéothèque a un budget de 25 000 \$, ce budget avait été augmenté l'an dernier du fait de l'importance des fonds que nécessite le rachat en DVD des documents les plus consultés. Une même unité budgétaire regroupe plusieurs disciplines.

L'Audiovidéothèque a une unité budgétaire à part, 8 100. Ainsi, le coût important des documents audiovisuels fait qu'une partie du budget de la communication a été transférée au budget de l'Audiovidéothèque l'an dernier. Cela nécessite une plus grande collaboration des bibliothécaires mais permet aussi à long terme une plus grande pertinence des achats.

### 1.2.2. Formats et langues

Les bibliothèques de l'UQAM ont une politique volontariste en matière d'achat de livres en français, elles essaient de limiter la quantité de livres achetés en anglais, qui reste tout de même importante du fait de la présence du Québec dans une ère culturelle anglophone. Les achats sont d'autant plus problématiques pour les documents audiovisuels. En effet, l'UQAM essaie de proposer des films en français ainsi que des films sous-titrés en français. Or, les films sur support VHS, qui sont encore majoritaires à l'Audiovidéothèque, sont en format NTSC en Amérique, alors qu'ils sont en PAL/SECAM en Europe. Cette incompatibilité fait que les documents du service sont achetés pour la moitié d'entre eux aux Etats-Unis, donc les films en anglais ne sont pas sous-titrés et les films en français et dans d'autres langues sont sous-titrés en français. Le zonage des DVD, zone 2 en Europe et zone 1 aux USA, ne pose pas autant de problèmes, car de plus en plus, les usagers ont accès à des micro-ordinateurs qui lisent les deux zones, mais il demeure encore de nombreux documents qu'on ne trouve pas sous-titrés en français.

### 1.3. Une documentation polyvalente

Je n'aborderai que peu ce sujet puisque c'est celui que je développe dans mon mémoire d'étude, mais le fait qu'elle ne propose pas que de la documentation dédiée au travail est ce qui garantit le succès de l'Audiovidéothèque, qui concentre à elle seule autant de prêts que la Bibliothèque des Arts et celle des Sciences de l'éducation réunies. La fiction concentre les trois quarts des prêts, les séries télévisées sont également très consultées, ce qui donne au service un statut d'îlot documentaire dédié aux loisirs et à la culture générale au sein de la Centrale. Cette importance de la fiction dans les prêts fait que l'Audiovidéothèque a des

problématiques d'acquisition proches de celles de la lecture publique. En effet, les documentaires, qui constituent 60% de la collection, sont sous empruntés, mais la bibliothécaire continue de développer la collection dans ce sens, ne voulant pas que l'Audiovidéothèque fasse office de vidéoclub pour les étudiants.

## **2. Le circuit du document : le cas particulier de la vidéo**

Les Services techniques, situés dans la Centrale et faisant l'objet d'une direction à part, regroupent les services suivants : le service des acquisitions, le service du traitement des documents, le service du catalogage, le service de l'analyse documentaire et enfin le service de la reliure. J'ai pu visiter ces services et m'entretenir avec leurs responsables. Si les monographies, les périodiques papiers et les publications gouvernementales passent par la plupart de ces services, ce n'est pas le cas des documents audiovisuels qui empruntent un circuit assez différent.

### **2.1. Le catalogue**

Les notices des documents audiovisuels sont dans le catalogue des bibliothèques au même titre que celles des autres supports. Pour une recherche concentrée sur le support audiovisuel, l'utilisateur peut choisir de limiter sa recherche aux documents situés dans l'Audiovidéothèque ou aux documents sur support vidéo, pour les VHS, et sur support numérique, pour les DVD. Les usagers sont nombreux à ignorer cette subtilité ce qui les amènent à ne pas pouvoir repérer des documents pourtant présents. A l'Audiovidéothèque, où la plus grande partie des documents consultés sont des films de fiction, j'ai pu observer que les catalogues papiers sont encore très utilisés. Les documents sont classés par ordre alphabétique de titre ou de réalisateur. Les documentaires sont classés par discipline puis par thème. Ces catalogues sont remis à jour tous les mois. Souvent, l'utilisateur commence sa recherche dans le catalogue papier et n'utilise le catalogue informatisé que pour vérifier la disponibilité du document. Ces catalogues sont la version informatisée de catalogues en ligne, parallèles au catalogue Manitou, qui couvre toutes les bibliothèques de l'UQAM. Durant mon stage, avec la bibliothécaire en charge de

la bibliothèque, nous avons réfléchi à la conversion de ces catalogues, qui sont actuellement de simples pages html gérées par le logiciel Dreamweaver, sur le logiciel Access. Le projet était de créer des liens systématiques entre les titres de ces catalogues alphabétiques et les notices de Manitou. Le projet n'a finalement pas été réalisé, du fait du départ à la retraite prochain de la responsable.

Dès la création des bibliothèques de l'UQAM en 1969, l'informatisation y a été planifiée. Le SIGB a été développé en interne. En 1972, BADADUQ (bases de données interrogeables à distance de l'Université du Québec) est implanté. Au début des années 1980, BADADUQ devient l'OPAC du SIGB développé en interne, SIGIRD (Système Intégré de Gestion Informatisée des Ressources Documentaires), il est performant et commercialisé. Au début des années 1990, SIGIRD montre des limites, un nouveau système est développé par les Services Informatisés des bibliothèques, qui deviennent indépendants des services techniques. Le premier module de Manitou est implanté pour la rentrée 1999, son dernier module implanté a été celui de l'approvisionnement en juin 2004. Ce logiciel, pour lequel l'UQAM a signé un contrat de commercialisation avec la société Télus, a déjà été acquis par 27 institutions. L'UQAM n'ayant pas créé de poste aux Services Informatisés ces dernières années et les premiers développeurs de Manitou étant partis ou sur le point de partir à la retraite, le problème de la continuité du SIGB se pose.

## **2.2. Acquisitions et traitement des documents**

Le service des acquisitions reçoit les bordereaux de réquisitions remplis par les bibliothécaires, et se charge de vérifier l'existence de doublons, de chercher quel fournisseur offre le meilleur prix et les meilleurs services. Les dix techniciens qui travaillent dans ce service sont répartis par unités budgétaires. Pour les périodiques, les commandes passent par des agences d'abonnement comme Ebsco Canada. En revanche, pour les documents audiovisuels, la bibliothécaire en charge des acquisitions recherche elle-même le fournisseur.

Le service du traitement documentaire réceptionne les livraisons, recherche les notices dérivées (dans Book Where, OCLC...) puis fait parvenir les documents au service du catalogage. Environ 80% des notices sont dérivées, ce qui pose problème pour les documents de langue française, en effet, les notices dérivées de bibliothèques anglophones doivent être traduites. Les monographies sont cotées en LCC, les publications gouvernementales font l'objet d'une cotation développée en interne. Les documents audiovisuels à destination de l'Audiovidéothèque reçoivent une cote numérique selon leur ordre d'entrée dans la bibliothèque.

Cette spécificité pose certains problèmes. En effet, les bibliothèques de Musique et de Sciences de l'éducation possèdent aussi des documents audiovisuels qui font l'objet d'une cote LCC. D'autre part, si les documents de l'Audiovidéothèque ne sont pas en libre accès, c'est le cas dans d'autres bibliothèques et ces documents doivent être magnétisés. Cela engendre des erreurs au niveau du service du traitement du document qui souhaiterait une plus grande harmonisation des services.

Les différents services sont en sous-effectif, ce qui fait que les 23 000 documents achetés chaque année ne peuvent pas tous être catalogués. Actuellement, 17 000 documents sont en attente d'être traités, ce qui engendre des délais de traitement d'environ 7 mois. Les usagers ont la possibilité de demander le traitement accéléré des documents qu'ils désirent et dans ce cas obtiennent le document en 5 jours ouvrables. Cette procédure est tout particulièrement utilisée pour les documents audiovisuels, domaine dans lequel les usagers sont friands de nouveautés. A l'automne 2005, on peut dire que la situation du traitement des documents est problématique car non seulement les livres en attente de traitement s'entassent partout dans les services internes, mais de plus les traitements accélérés prennent presque tout le temps du service de catalogage et l'urgence est devenue le quotidien.

### 2.3. L'analyse documentaire

Une des spécificités de l'indexation à l'UQAM, c'est qu'elle est faite à partir d'un thésaurus développé en interne, RASUQAM<sup>15</sup>, les notices dérivées sont également indexées, même si des liens sont inclus dans le champs 700 de Marc 21 vers les vedettes matières de Laval (RVM) et celles de la Library of Congress.

Ce thésaurus a été développé à partir de 1994. Depuis la création du catalogue BADADUQ en 1972, l'indexation se faisait en unitermes sans coordination. Après une étude, il a été décidé de développer un système interne d'indexation bien que, jusqu'en 1997, l'indexation repérable dans l'OPAC ait toujours été en unitermes. De 1997 à 2002, le format SIGRID est abandonné module par module au profit de Manitou, c'est durant cette période que les indexeurs mettent en place un réseau sémantique pour les descripteurs. Enfin, le passage à MARC 21 est définitif en 2002, date à laquelle les descripteurs deviennent repérables dans Manitou. Un bibliothécaire est responsable de la gestion du thésaurus, c'est lui qui y ajoute de nouveaux mots et veille à sa cohérence. Le thésaurus comporte actuellement environ 39 000 descripteurs. Ce thésaurus est une réussite, il est aujourd'hui utilisé par le ministère de l'éducation pour sa production de documents pédagogiques.

Une bibliothécaire est spécialisée dans l'indexation de documents audiovisuels. Mais l'indexation de documents audiovisuels ne répond pas à la même problématique que celle des monographies. Une enquête à l'UQAM a montré que 50% des recherches dans le catalogue s'effectuaient par sujet, or 70% des documents audiovisuels consultés sont des fictions, qui ne sont donc pas indexées par sujet. Le récent rachat en DVD d'une partie de la collection VHS pose aussi un problème de doubles notices qui désoriente le lecteur : si par exemple, on cherche le film *Nashville* de Robert Altman, on trouve deux notices, une indexée à l'auteur Altman, l'autre à l'auteur Henri Gibson alors qu'il s'agit du même film, l'un sur VHS, l'autre sur DVD. L'utilisateur qui ne se livre pas à une exploration approfondie du catalogue ne pourra situer que la VHS du film. Alors que pour le film *Apocalypse Now*, on trouve 6 notices, selon que le titre est traduit en français ou

---

<sup>15</sup> Une présentation du thésaurus faite pour le congrès 2004 de l'ASTED est disponible en ligne : [www.asted.org/congres/congres04/asted2004.ppt](http://www.asted.org/congres/congres04/asted2004.ppt) (consulté le 10 novembre 2005)

pas, et selon le statut des documents (empruntables, réserve d'un jour etc.) par contre on retrouve sous la même vedette titre *Apocalypse Now* et *Apocalypse Now : redux*, qui ne sont techniquement pas le même film.

La relative jeunesse des documents audiovisuels, la multiplication des supports et des traductions des titres entraînent une multiplication des notices qui était un problème que la bibliothécaire en charge de l'Audiovidéothèque tentait de résoudre pendant mon stage.

### **3. La mise à disposition des documents**

#### **3.1. Les heures d'ouverture**

Les heures d'ouverture des services méritent d'être abordées car, comme j'ai pu l'observer, elles sont souvent un motif de discussion avec les usagers<sup>16</sup>. Tout en étant l'un des services les plus appréciés, l'Audiovidéothèque est le service ayant les heures d'ouverture les plus réduites, de 8h30 à 17h45 du lundi au vendredi. Les bibliothèques nord-américaines ont des amplitudes horaires très importantes, elles sont toujours ouvertes le samedi et dimanche et ouvrent très souvent jusqu'à 23h (dans le cas de l'Université de Montréal), certaines bibliothèques de l'université McGill sont ouvertes 24h/24h dans les périodes d'examens. Avec de tels points de comparaison, les étudiants se sont plaints fortement de la décision prise en début de session de laisser la bibliothèque fermée le dimanche, la Centrale a donc dû revenir sur cette décision peu de temps après mon arrivée. Elle est ouverte à présent de 8h30 à 22h du lundi au vendredi et de 12h à 17h le samedi et dimanche, mais ces horaires sont encore jugés très insuffisants par les étudiants. De tels horaires ne garantissent pas une qualité toujours égale des services à l'utilisateur, en effet, la plupart des bibliothécaires terminent leur journée à 17h et après 20h, la recherche de renseignements bibliographiques est plus difficile.

---

<sup>16</sup> Selon l'enquête auprès des usagers que j'ai réalisée dans le cadre de mon mémoire d'étude, les étudiants sont très mécontents des heures d'ouverture des bibliothèques de l'UQAM et en particulier de l'Audiovidéothèque.

### **3.2. Le prêt des documents**

Le prêt est gratuit pour les membres de la communauté de l'UQAM, mais il est ouvert à tous, moyennant des frais plus ou moins importants. Depuis cette année, il n'est plus nécessaire de s'inscrire à la bibliothèque, puisque la carte d'étudiant est automatiquement la carte de bibliothèque. L'étudiant doit néanmoins se choisir un mot de passe pour emprunter la première fois. L'Audiovidéothèque a une politique de prêt particulière, elle ne prête que 2 documents aux étudiants de premier cycle et trois documents aux autres pour une durée de trois jours ou de 24h dans le cas d'un document très demandé, tandis que dans les bibliothèques de l'UQAM, les usagers peuvent emprunter entre 10 et 20 documents selon leur cycle d'étude pour une durée allant de trois semaines à un mois. Pour une question de droits, la consultation sur place n'est possible que pour les documentaires et en aucun cas pour les documents personnels. L'utilisateur ne peut emprunter qu'une seule méthode de langue à la fois. Contrairement aux autres documents des bibliothèques de l'UQAM, les documents ne sont pas équipés contre le vol et ne sont pas en accès libre : l'utilisateur doit présenter au commis la cote du document qu'il désire. Le prêt s'effectue à l'intérieur du service et pas à la banque générale de prêt de la Centrale. Les documents ne peuvent pas être réservés, contrairement aux documents sur d'autres supports.

Mais surtout, le prêt est réservé à une certaine catégorie d'utilisateurs selon le type de documents : les documentaires et séries télévisées peuvent être empruntés par tous, les nouveautés dans ces catégories font d'ailleurs l'objet d'une signalisation particulière sur un tableau des nouveautés. Les fictions ne peuvent être empruntées que par les étudiants en Arts, Cinéma, Communication et Théâtre. Cette mesure a été prise en 1994. Avant cette date, le prêt de fictions était possible pour tous et le service a vite été débordé ; de plus, les films que les étudiants en cinéma avaient besoin de regarder pour leurs cours n'étaient jamais disponibles. Cette mesure est discutable, au sens où les fictions que les étudiants empruntent pour leur travail représentent une toute petite partie des emprunts, l'usage de loisir restant

majoritaire<sup>17</sup>. On peut interroger cette sélection des usagers d'autant plus que les disques compacts disponibles à la Bibliothèque de musique peuvent être empruntés par tous.

Pour finir, les frais de retard sont deux fois plus importants pour les documents audiovisuels : 1\$ par document et par jour de retard. On en conclut que les documents audiovisuels sont traités de façon bien différente du reste des documents des bibliothèques de l'UQAM. Comme ils garantissent une demande forte des usagers, leur accessibilité est réduite par des horaires et des conditions d'emprunts plus difficiles.

---

<sup>17</sup> Je ne développerai pas d'avantage cette sélection des usagers, qui fait l'objet d'une réflexion dans mon mémoire.

## **Partie 3 : les bibliothèques de l'UQAM et les défis auxquels doivent faire face les bibliothèques nord-américaines**

En mars 2005, 36% des ménages québécois ont une connexion Internet haut débit<sup>18</sup>. A la même date, en France, c'est 7,6 millions de foyers qui sont connectés au haut débit, soit un peu plus de 30%<sup>19</sup>. Ces chiffres sont comparables, mais il faut prendre en compte que la pénétration d'Internet est en hausse constante en France, alors qu'au Québec, elle se stabilise depuis 2002. Les habitudes des étudiants liées à l'Internet sont donc déjà bien installées alors qu'en France, elles sont en pleine modification. Il est évident que l'Internet ne peut pas se substituer aux bibliothèques, mais outre le fait qu'il permet un accès facilité à la documentation, il véhicule un nouveau mode de vie fondé sur le nomadisme qui s'accorde mal avec les représentations des bibliothèques universitaires. Déjà depuis le milieu des années 1990, on observe un fléchissement des prêts et de la fréquentation des bibliothèques académiques en Amérique du nord<sup>20</sup>. La fréquentation et les prêts dans les bibliothèques de l'UQAM connaissent le même fléchissement<sup>21</sup>.

Il est à noter que l'Audiovidéothèque ne connaît pas ce fléchissement des prêts<sup>22</sup>. Il semble qu'elle puisse encore fournir des services que les usagers ne trouveraient pas ailleurs qu'à la bibliothèque, sinon en payant. La pratique du téléchargement de fichiers vidéo reste marginale et n'est pas pour l'instant prête à se substituer à la vidéo sur support, qui a gagné de nouveaux adeptes depuis le DVD.

---

<sup>18</sup> Selon des statistiques du CEFRIO. (en ligne). Disponible sur : <http://www.infometre.cefrio.qc.ca/loupe/enquetes/numeriqc.asp#internet> (consulté le 8 novembre 2005)

<sup>19</sup> Selon *Le journal du Net*. (en ligne). Disponible sur : [http://www.journaldunet.com/cc/02\\_equipement/equip\\_pc\\_fr.shtml](http://www.journaldunet.com/cc/02_equipement/equip_pc_fr.shtml) (consulté le 8 novembre 2005)

<sup>20</sup> GAUDET, Françoise « Les bibliothèques doivent-elles craindre le développement de l'Internet ? » in *Le(s) public(s) de la culture*, sous la direction de Olivier Donnat et Paul Tolila, Paris : Presses de Sciences Po, 2003, pp.147-151

<sup>21</sup> La fréquentation de la centrale est passée de 1 024 015 en 2000-2001 à 865 746 en 2004 -2005 ; tandis que les prêts connaissent un fléchissement moindre, de 307 230 en 2000-2001, ils passent à 301 962 en 2004 -2005.

<sup>22</sup> Les prêts passent de 75 104 en 2000-2001 à 80 050 en 2003-2004.

L'Audiovidéothèque offre surtout un service hybride, puisque l'utilisateur peut emprunter des documents pour ses loisirs et reste donc en cela un service attractif.

## **1. La bibliothèque universitaire : vers un usage de loisirs ?**

Pour attirer les étudiants, les bibliothèques universitaires d'Amérique du Nord aménagent de plus en plus des espaces de détente voire même de loisirs, en installant des fauteuils ou des salles d'actualité. On parle d'une *starbuckisation* des bibliothèques, qui cherchent à ressembler à ces grands cafés confortables qui fleurissent outre atlantique et qui sont les lieux de lecture préférés des américains. Peu de temps après mon arrivée, la Centrale a installé des fauteuils dans l'entrée de la bibliothèque, près du comptoir des nouveautés. Les bibliothèques de l'UQAM subissent depuis avril la concurrence des salles de lecture de la BNQ, équipées d'ordinateurs neufs et de fauteuils. Le confort offert aux usagers à la BNQ est souvent un motif de discussion entre les personnels de l'UQAM lors des réunions de service. Mais ce confort est-il souhaitable, répond-il aux missions d'une bibliothèque universitaire ?

D'autre part, lors des réunions de service, le personnel de la Centrale a déploré à de nombreuses reprises la difficulté de plus en plus grande à faire observer aux usagers les règles selon lesquelles il ne faut pas manger, boire ou utiliser son téléphone portable dans la bibliothèque. Sur le modèle d'autres bibliothèques universitaires montréalaises, ils envisagent d'autoriser la consommation de nourriture et l'utilisation du téléphone portable, par exemple au rez-de-chaussée, espace qui n'est pas dédié au travail et dans lequel il n'y a pas de livres en libre accès. L'autorisation ou non des courriels sur les postes jusqu'à présent réservés à la recherche documentaire, autorisation discutée en réunions, correspond à la même problématique : l'introduction du domaine du loisir et donc du domaine privé, dans la bibliothèque, qui est pour l'instant le domaine public par excellence.

## **2. Une documentation qui change de nature**

### **2.1. Périodiques et bases de données**

Les périodiques papiers et les périodiques électroniques représentent à eux deux les deux tiers du budget d'acquisition des bibliothèques de l'UQAM. Elles répondent ainsi aux nouveaux besoins des étudiants, qui sont désormais tournés vers une documentation qui doit sans cesse se renouveler. L'UQAM doit se montrer compétitive pour l'offre de documentation électronique, qui est le miroir de la modernité des bibliothèques. C'est d'ailleurs pour cela que l'université avait consenti une aide spéciale concernant l'acquisition de ressources électroniques par la bibliothèque ces deux dernières années. Mais au vu de la faiblesse du budget d'acquisition, la forte part que prend les périodiques électroniques et papier entraîne des lacunes dans les autres collections, en particulier les monographies. Ces lacunes sont toutes relatives si on compare la collection de monographies, 1,5 million de volumes, à celles d'universités françaises de la même taille, mais elles engendrent le mécontentement des usagers, en particulier des étudiants de deuxième et troisième cycle<sup>23</sup> et des professeurs. Lors de l'enquête de 2003 précédant la rédaction du plan de relance, ces derniers ont massivement souligné l'insuffisance de la collection de monographies.

### **2.2. La consultation des données électroniques à distance**

Au sein de la bibliothèque, la consultation des ressources électroniques est libre, l'utilisateur n'a pas besoin de s'identifier sur les postes dédiés à la recherche documentaire. La bibliothèque est ainsi un lieu ouvert à tous, tandis qu'il est nécessaire de faire partie de l'UQAM pour utiliser les laboratoires informatiques situés dans chaque faculté. Le serveur PROXY permet aux utilisateurs autorisés la consultation de périodiques et de bases de données à distance, sauf pour les ressources consultables uniquement en réseau interne ou sur monoposte. Cette

---

<sup>23</sup> J'ai pu observer lors de mon enquête à l'Audiovidéothèque que ces usagers fréquentent pour la plupart d'autres bibliothèques universitaires que celles de l'UQAM, principalement pour y trouver des monographies.

pratique mérite qu'on s'y arrête car elle est de plus en plus fréquente chez les usagers et elle est sans doute un des services à distance les plus appréciés.

### **2.3. Le web des bibliothèques**

On a vu que l'UQAM avait été pionnière dans l'informatisation des bibliothèques, elle s'est donc aussi dotée d'un site web depuis 1996. Chaque bibliothèque a son propre site, ces sites sont réunis dans un portail commun. Pour unifier le graphisme, mais aussi le contenu des sites, un comité éditorial du web a été créé à la même date, il est présidé par Lucie Verreault, directrice de la Bibliothèque des Sciences de l'éducation, et comprend un représentant de chaque bibliothèque et service. Ce comité se réunit une fois par mois, j'ai pu assister à une réunion, ainsi qu'à une présentation faite par le webmestre du site de l'UQAM des nouvelles maquettes du site qui vont également devoir s'appliquer au site des bibliothèques. Ce site, qui s'est construit en interne et qui comprend un volume d'information aussi important que celui du site de l'UQAM est réticent à se laisser imposer une forme de l'extérieur. En effet, une bibliothécaire, Mme Catherine Passérieux, est en charge du graphisme et de la structuration du site Web des bibliothèques et ce site tend à avoir une certaine autonomie par rapport au site de l'université.

Cette difficile harmonisation nous montre que le site, du fait d'une plus grande consultation de la part des étudiants, prend une importance grandissante. Catherine Passérieux est détachée à temps plein pour ne s'occuper que des questions d'harmonisation de la forme et du fond et d'autres bibliothécaires sont détachés occasionnellement pour effectuer des missions ponctuelles, comme la création d'InfoSphère.

## **3. Variété et qualité des services aux publics**

Dans un contexte de désaffection de la Centrale, les services au public sont l'enjeu fondamental de la fidélisation des usagers. Dans l'enquête de 2003 préliminaire à la rédaction du plan de relance, le service au public recevait une appréciation très positive de la plupart des usagers. Le personnel s'implique beaucoup dans les

services et les outils mis à disposition du public et tache de se renouveler selon les nouvelles attentes des usagers.

### **3.1. L'aide aux usagers**

L'utilisateur peut passer par trois niveaux d'aide, selon la nature de sa recherche. Depuis la rentrée 2005, un comptoir d'information a été installé à l'entrée de la Centrale, il est avant tout dédié au repérage de l'utilisateur dans les différentes bibliothèques, mais la personne qui renseigne à ce comptoir a pour consigne de ne pas répondre à des questions bibliothéconomiques, elle ne doit pas aller sur le catalogue pour l'étudiant mais le diriger vers le comptoir d'aide bibliothéconomique au premier étage. Cette consigne vise l'harmonisation des pratiques entre les personnels qui travaillent au prêt et l'autonomisation de l'utilisateur qui doit ainsi apprendre à s'adresser aux personnes de référence. Mais elle suscite aussi des frustrations, surtout quand il s'agit de personnel diplômé qui apprécie la recherche.

Le comptoir d'aide à l'utilisateur est ouvert de 8h30 à 22h, mais les bibliothécaires n'y sont présents que de 11h à 20h, le reste du temps, au moins un technicien est toujours présent, en particulier certains techniciens qui se sont spécialisés dans le service au public. Chacun a une obligation de présence au comptoir à raison de 5h par semaine. Ils ont pour vocation de répondre aux questions bibliothéconomiques, mais de fait, ils répondent à des questions très variées sur la bibliothèque et sur l'UQAM en général. Les heures d'affluence sont de 12h à 14h et de 16h à 18h, pendant ces périodes l'aide à l'utilisateur est doublée d'un bibliothécaire appelé « volant » qui passe entre les ordinateurs pour voir si certaines personnes sont en difficulté dans leur recherche et pour rappeler, si nécessaire, que le courriel est interdit sur ces postes. Cette fonction n'est pas obligatoire, elle est remplie par des bibliothécaires volontaires. Enfin, le dernier niveau d'aide est la référence en tant que telle. Tous les usagers peuvent recevoir une aide bibliographique en se présentant au bureau du bibliothécaire de référence dans leur discipline de 9h à 17h.

En début de session, en particulier pour remplacer les bibliothécaires pris par une formation, j'ai beaucoup fait d'aide à l'utilisateur, aussi bien au comptoir qu'en tant que bibliothécaire volant. Cela m'a permis de connaître plus rapidement les ressources de la bibliothèque, ainsi que de voir le nouveau poids de l'aide électronique dans ce travail d'aide à l'utilisateur. Au début, je n'ai souvent pas pu répondre de façon satisfaisante aux usagers mais j'ai vite acquis des automatismes.

### **3.2. Les formations au catalogue et à la recherche documentaire**

J'ai participé à de nombreuses formations aux usagers à la Centrale, formations simples à l'usage du catalogue BADADUQ ou formations à la recherche documentaire différentes selon les disciplines, qui s'apparentent à des cours et qui sont réalisées en collaboration avec les professeurs. A la suite de ces formations, l'utilisateur a repéré le bibliothécaire de référence dans sa discipline et peut venir le consulter, ce qui garantit un suivi dans ces formations. Les formations au catalogue, doublées d'une présentation des services, sont proposées les deux premiers mois de chaque session du lundi au samedi entre 12h et 13h. Ces formations ne nécessitent pas d'inscription préalable. Chaque bibliothécaire fait 5 formations au catalogue et un nombre variable de formations spécialisées selon sa matière. Pour la session d'automne 2005, la bibliothécaire de référence en Lettres en a réalisé 12.

A la fin du mois d'octobre, une bibliothécaire française chargée de la formation des usagers au SCD de l'université de La Rochelle, Jocelyne Colleoni, est venue effectuer un stage d'échange sur la formation à la Centrale. Une réunion d'échange sur les politiques de formation en bibliothèques universitaires québécoises et françaises a été organisée. Nous en avons conclu que la formation touche un plus grand nombre d'utilisateurs en France, du fait de son caractère obligatoire pour tout étudiant de première année de licence, mais que les bibliothèques de l'UQAM mettent en place une politique très efficace de formation dans laquelle elles investissent beaucoup. En effet, outre le temps de préparation de ces formations, c'est aux bibliothécaires de prendre contact avec les professeurs de chaque faculté pour les encourager à demander une formation à la recherche documentaire.

Comme cette formation est assez longue, les bibliothécaires soulignent le manque de coopération générale de la part des professeurs, qui acceptent difficilement de consacrer un cours à la recherche documentaire. Cette politique demande aussi des moyens, puisque deux salles de formation équipées de rétroprojecteurs et de postes informatiques ont été aménagées dans la Centrale.

### **3.3. Les supports de travail en ligne**

#### **3.3.1. InfoSphère**

*InfoSphère* est un tutoriel informatisé qui propose une aide aux usagers, non seulement dans la recherche documentaire et dans la rédaction de bibliographies, mais une aide pour tous les types de travaux auxquels l'étudiant est confronté lors de son cursus (établir une problématique, faire une fiche de lecture...). Le but d'InfoSphère est de donner une plus grande autonomie à l'utilisateur, de lui permettre de mieux cerner ses besoins. Il ne se substitue pas au travail des bibliothécaires, mais permet à l'étudiant de mener sa recherche documentaire de façon plus efficace.

Le tutoriel existe en deux versions, Sciences humaines et Sciences de la gestion ainsi que Sciences et technologies, c'est un outil de travail précieux remis à jour régulièrement par les bibliothécaires. Le logiciel a été vendu à des universités du Québec, comme celle de Laval et l'Université de Montréal, ainsi qu'à plusieurs établissements supérieurs français. Ainsi, lors de sa présentation de la formation aux usagers au SCD de La Rochelle, Jocelyne Colleoni a avoué beaucoup utiliser InfoSphère dans ses formations et conseiller ce site aux usagers.

#### **3.3.2. Les guides bibliographiques**

Outre le classement des principaux périodiques électroniques et bases de données selon les disciplines, chaque bibliothécaire rédige et tient à jour un guide bibliographique sur sa discipline, qui comprend des ressources imprimées disponibles à la bibliothèque et surtout des ressources électroniques. Ces guides se veulent un répertoire des supports de travail indispensables pour chaque discipline. Ayant fait des études en cinéma, il m'a été demandé lors de mon stage de réfléchir

à une mise à jour du guide bibliographique de cinéma, j'ai également rédigé le volet sur les genres cinématographiques<sup>24</sup>. Lors de cette rédaction, j'ai pu acquérir des compétences dans le maniement du logiciel Dreamweaver.

Enfin, un groupe de bibliothécaires composé de la responsable du site Web, de la directrice de la Bibliothèque des Sciences de l'éducation, d'une bibliothécaire du service de direction et de la bibliothécaire de référence en Lettres et Communication à la Centrale édite un journal en ligne, BiblioCliQ, qui aborde des phénomènes de société, en particulier dans le domaine du droit et de la communication et les développe sous l'angle des bibliothèques, mais qui traite également de problèmes internes à la bibliothèque en expliquant aux usagers les rouages de l'analyse documentaire ou la construction d'une cote. J'ai assisté à une réunion de ce comité éditorial et j'ai également écrit un article sur les blogues et leur impact sur les bibliothèques pour le bulletin du mois de novembre<sup>25</sup>. Cela m'a permis d'aborder les techniques de la structuration d'un texte destiné à être lu exclusivement en ligne.

---

<sup>24</sup> Ce document est disponible en annexe 1.

<sup>25</sup> Article disponible en annexe 2.

## ***Conclusion : bilan du stage***

En guise de conclusion, je reviendrai sur les points qui m'ont marqué lors de ce stage et constitueront une base de réflexion pour ma carrière : la relation des services entre eux, le rapport des professionnels avec les usagers et enfin, les différentes façon de faire face, sinon à une situation de crise, du moins de transition.

Avant tout, il faut rappeler la situation ambiguë du conservateur stagiaire externe en stage à l'étranger : il ne connaît la situation des bibliothèques universitaires françaises que de façon théorique et en tant qu'usager. C'est donc avec ces deux bagages que j'ai abordé mon stage, avec l'inconvénient du manque de point de comparaison entre mon expérience et une expérience similaire en France. L'autre particularité demeure le statut du stagiaire : le statut de conservateur n'existe pas dans les bibliothèques universitaires canadiennes. Sur les 50 employés de la Centrale, seul un est cadre et son poste est uniquement dédié à l'encadrement. Les postes de cadre s'acquièrent à l'ancienneté, le stagiaire a donc des difficultés à expliquer son statut et les finalités de son stage. Malgré tout, cette difficulté s'est révélée pour moi un atout, car elle m'a permis de travailler avec différents personnels, à travers tous les échelons de la hiérarchie et de peser les avantages et les inconvénients de ce système par rapport au système français, à la fois plus cloisonné et proposant une plus grande polyvalence au personnel.

J'ai été intégrée au service de l'Audiovidéothèque, service transverse qui possède néanmoins une culture professionnelle forte. La passion des images qu'a une partie du personnel, conjuguée à ma cinéphilie et à l'intérêt que j'ai toujours eu pour l'audiovisuel a fait de ce stage une expérience enrichissante tant sur le plan professionnel que culturel. Ce service m'a permis d'aborder toutes les problématiques des bibliothèques de l'UQAM à partir d'un angle original.

Mes heures de présence au comptoir d'aide à l'utilisateur ont été une autre approche intéressante de la bibliothèque, puisqu'elles m'ont permis de l'aborder sous l'angle des services qu'elle propose aux usagers, mais aussi des attentes que les usagers ont par rapport à celle-ci.

Cette communication régulière avec les usagers me permet d'aborder mon dernier point : la situation de constante transition, transition au tout électronique, transition aux nouvelles exigences des usagers, que vivent les bibliothèques de l'UQAM et en particulier la Centrale depuis quelques années et les difficultés que cette transition pose au personnel. Chaque réunion à laquelle j'assistais me donnait l'occasion de réfléchir sur la place des bibliothèques universitaires dans la société de communication, ainsi que sur la faculté d'adaptation dont font preuve les bibliothèques de l'UQAM et dont elles vont devoir faire preuve de plus en plus à l'avenir.

## ***Bibliographie***

**CALENGE Bertrand.** « Regards franco-qubécois sur les métiers des bibliothèques » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t44, n°3,p110-111.

**CREPUQ.** *Le financement des universités québécoises : un enjeu déterminant pour l'avenir du Québec* (en ligne).

Disponible sur :

[www.uqam.ca/medias/memoires/crepuq.pdf](http://www.uqam.ca/medias/memoires/crepuq.pdf) (consulté le 20 novembre 2005)

**DUCHARME, Christian, SAVARD Réjean.** « Priorités et objectifs des bibliothécaires en France et au Québec » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t48, n°1, p.102-108

**GAUDET, Françoise.** « Les bibliothèques doivent-elles craindre le développement de l'Internet ? » in *Le(s) public(s) de la culture*, sous la direction de Olivier Donnat et Paul Tolila, Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

**POLNICKY, Diane.** *Plan de relance des bibliothèques* (en ligne).

Disponible sur :

[http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/plan\\_de\\_relance.pdf](http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/plan_de_relance.pdf)

(consulté le 2 novembre 2005)

**RAYNAUD, Caroline.** *La bibliothèque centrale de l'UQAM*, rapport de stage d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques [non publié], Villeurbanne : Enssib, 2005

## ***Table des annexes***

Ma collègue Caroline Raynaud ayant déjà fourni des documents généraux sur les bibliothèques de l'UQAM, tels que l'organigramme ou des extraits du Web des bibliothèques, je ne propose ici que des documents à la réalisation de laquelle j'ai participé et qui illustrent mon stage.

### **ANNEXE 1 : GUIDE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES GENRES**

**CINÉMATOGRAPHIQUES - EXTRAIT..... 39**

### **ANNEXE 2 : ARTICLE ÉCRIT POUR LE BULLETIN ÉLECTRONIQUE**

**DES BIBLIOTHÈQUES - EXTRAIT..... 42**

# **Annexe 1 : guide bibliographique sur les genres cinématographiques - extrait**

## **Bibliothèques de l'UQAM**



### **Ressources par discipline**

#### **Cinéma**

#### **Genres cinématographiques\***

Cette sélection de ressources imprimées et électroniques présente un tour d'horizon rapide des différents genres cinématographiques, ainsi que des informations sur quelques cinéastes qui personnalisent ces genres.

La catégorie «Film non fictionnel» concerne le documentaire, mais également le film amateur, l'art vidéo et le film expérimental. La rubrique «Film politique» couvre le film de propagande, le film militant et le film à dimension historique. Quant au film de fiction, quelques grandes catégories le définissent, telles que le film comique, le film policier, le film d'animation, etc.

- 
- [Film non fictionnel](#)
  - [Film politique](#)
  - **Film de fiction**
    - [Film comique, comédie et comédie musicale](#)
    - [Film policier et film noir](#)
    - [Film d'animation et film pour enfants](#)
    - [Film fantastique et film d'horreur](#)
    - [Film d'aventures et western](#)
-

## Film non fictionnel

Titre	Localisation
Breschand, Jean. <i>Le documentaire: l'autre face du cinéma</i> . Paris: Cahiers du cinéma, 2002, 96 p.	Centrale.Monographies PN 1995.9 D6. B74.2002
Etienne, Fanny. <i>Films d'art-films sur l'art: le regard d'un cinéaste sur un artiste</i> . Paris: L'Harmattan, 2002, 174 p.	Arts.Monographies PN1995.9 A73 .F45.2002
Jacquino, Geneviève. <i>Image et pédagogie: analyse sémiologique du film à intention didactique</i> . Paris: PUF, 1977, 200 p.	Centrale.Monographies LB1044 J3

### [Maison](#) [du](#) [documentaire](#)

«La maison du documentaire» est une association établie en Ardèche (France), qui promeut entre autres, le documentaire engagé. On trouve dans ce site un répertoire de toutes les productions de documentaires francophones, hormis le Québec.

Mauro, Didier. <i>Le documentaire: cinéma et télévision: écriture, réalisation, production, diffusion, formation</i> . Paris: Dixit, 2003, 304 p.	Centrale.Monographies PN1995.9 D6. M38.2003
Noguez, Dominique. <i>Éloge du cinéma expérimental</i> . Paris: Paris expérimental, 1999, 377 p.	Centrale.Monographies PN1995.9 E96 N65.1999
Odin, Roger. <i>Le film de famille: usage privé, usage public</i> . Paris: Klincksieck, 1995, 235 p.	Centrale.Monographies PN1995.8 F55
Rush, Michael. <i>L'art vidéo</i> . Paris: Thames & Hudson, 2003, 224 p.	Centrale.Monographies N6494V53. R8814.2003

### [Vidéo](#) [Data](#) [Bank](#) [\(VDB\)](#)

Ce site est une base de données américaine de 1500 titres sur l'art vidéo et les artistes contemporains. Il propose également des extraits vidéo.



## Film politique

Titre	Localisation
Bertin-Maghit, Jean-Pierre. <i>Le documenteur des années noires: les documentaires de propagande, France 1940-1944</i> . Paris: Nouveau monde éditions, 2004, 286 p.	Centrale.Monographies D810 P7 .F7 B47.2004 D1
Ferro, Marc. <i>Cinéma et histoire</i> . Paris: Gallimard, 1993, 290 p.	Centrale.Monographies PN1995.9 H5F4.1993

Guillaume-Grimaud, Geneviève. *Le cinéma du front populaire*. Paris: P. Lherminier, 1986, 228 p. Centrale.Monographies  
PN1993.5 F7 G55.1986

### [Politique et cinéma](#)

Ce site appartient à la collection «Thématiques» à laquelle on accède à partir du site [Cadrage](#). Il constitue une revue internationale de cinéma rédigée par des professionnels et des universitaires qui offre des informations de bonne qualité sans souci commercial. Elle édite également sous forme de sites indépendants des dossiers sur des cinéastes, ainsi que des dossiers thématiques, comme celui ci sur le cinéma dans ses rapports avec la politique. On y trouve des articles sur la représentation du colonialisme ou de la guerre d'Algérie au cinéma.

Ramonet, Ignacio. *Propagandes silencieuses: masses, télévision, cinéma*. Paris: Galilée, 2000, 200 p. Centrale.Monographies  
PN1995 R36 2000

Sauter, Catherine. *Le documentaire: contestation et propagande*. Montréal: XYZ, 1996, 161 p. Centrale.Monographies  
PN1995.9 D6. D62



### Film d'aventures et western

Titre	Localisation
<i>Le cinéma d'aventures</i> . Lausanne: Editions Gramont, 1976, 280 p.	Annexe.Référence PN1993.45 E5.V2
Bellour, Raymond. <i>Le western: approches, mythologies, auteurs-acteurs, filmographies</i> . Paris: Gallimard, 1993, 371 p.	Centrale.Monographies PN1995.9 W4 W47.1993
Leutrat, Jean-Louis. <i>Les cartes de l'ouest: un genre cinématographique: le western</i> . Paris: Armand Colin, 1990, 229 p.	Centrale.Monographies PN1995.9 W4 L385

\* Section réalisée par Bernadette Vincent, stagiaire à la Bibliothèque centrale



© 2002 Service des bibliothèques



Mise à jour le 8-12-2005

## **Annexe 2 : article écrit pour le bulletin électronique des bibliothèques - extrait**

### **Dossier - Les blogues : un nouveau phénomène de société**

- [Qu'est ce qu'un blogue ?](#)
- [Quelques données](#)
- [Le rôle des blogues dans la médiation des évènements](#)
- [Le blogage est-il du journalisme ?](#)
- [Le blogue et le monde de l'éducation](#)
- [Blogues et bibliothèques](#)
- [Un cas problématique : les blogues d'adolescents](#)
- [Comment faire son propre blogue ?](#)
- [Quelques adresses utiles](#)



#### **Qu'est-ce qu'un blogue ?**

*Blog* est une abréviation de *weblog*, qui peut se traduire par «carnet de bord sur la Toile». Au [Québec](#), le terme a été francisé pour se transformer en blogue, mais dans son édition 2006, *Le Petit Larousse* a retenu le terme sous sa forme originale. Le terme *blog* a également été consacré «mot de l'année 2005» par le dictionnaire américain Merriam-Webster.

Les blogues sont des journaux personnels en ligne, tenus au moyen de logiciels simples qui

permettent de saisir un texte sur un ordinateur et, une fois connecté, de l'envoyer instantanément pour qu'il s'affiche sur une page Web entretenue à cet effet. Souvent considérés comme une version améliorée des anciennes «pages perso» sur le net, les blogues ne se bornent pas à cette fonction. Ils permettent davantage : graphisme plus intéressant, archivage automatique des données, possibilité d'auteurs multiples. Les blogues mélangent volontiers informations et opinions, et sont souvent accompagnés de liens à des sources originales, à d'autres blogues ou à des articles que le blogueur commente ou signale à son public. Le premier blogue reconnu comme tel remonte à 1994.

### **Le blogue et le monde de l'éducation**

Faire participer des élèves à un blogue, c'est leur permettre de mieux comprendre la société informationnelle dans laquelle ils vivent mais aussi faire émerger une parole qui a plus de poids, puisqu'elle est publique. Les premières tentatives pour concilier blogage et éducation n'ont pas toujours été couronnées de succès. Ainsi, cette année, une enseignante du secondaire en Suisse romande a voulu initier ses élèves au blogue en les faisant communiquer entre eux et réagir aux articles de leurs camarades. Elle s'est fait rappeler à l'ordre par les autorités, inquiètes du fait que certaines personnes mal intentionnées, proposaient dans leurs commentaires aux écrits des élèves des liens vers des sites à contenu pornographique, entre autres. Les blogues réalisés par des élèves sortent de l'espace protégé de l'école et c'est pourquoi, l'initiative de l'enseignante a été mal perçue. Mais on peut aussi noter quelques réussites, telle celle de [l'Institut St-Joseph](#) à Québec où élèves et professeurs bloguent sur des cyberportfolios.

Par contre, dans le monde de l'enseignement supérieur et la recherche, les blogues sont encore peu utilisés par les chercheurs car la connaissance pointue qu'ils véhiculent n'est pas toujours en adéquation avec le medium blogue, qui touche tout le monde. Néanmoins, surtout aujourd'hui, alors que dans de nombreux pays la recherche est en crise, les chercheurs ont tout à gagner à montrer une plus grande visibilité dans l'espace public et à créer des réseaux rassemblant des individus de divers horizons autour de préoccupations communes. Ainsi, neuf scientifiques américains ont-ils créé l'an dernier le blogue [RealClimate](#) portant sur le réchauffement global de la planète. Il s'agissait au départ de contrer le livre de Michael Crichton qui contestait les théories du réchauffement de la terre. De telles initiatives donnent du sérieux au médium blogue en le considérant comme un réel outil d'information.

Mais malheureusement, certains blogues émanant du monde universitaire relèvent davantage de la promotion et de la publicité et ont souvent peu d'intérêt en eux-mêmes. C'est parfois le cas des blogues de [grandes écoles](#) qui veulent donner une image dynamique de leur institution, en montrant qu'elles savent s'adapter aux nouvelles technologies.